

Aspects négatifs de la toponymie valaisanne

Autor(en): **Aebischer, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **23 (1973)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-80707>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ASPECTS NÉGATIFS DE LA TOPONYMIE VALAISANNE

Par PAUL AEBISCHER

Si le Valais a réussi, je ne sais trop par quel miracle, à échapper presque complètement aux ravages pseudo-scientifiques exercés dans la toponymie romande par les celtomanes qui ont sévi tant au XVIII^e siècle qu'au siècle suivant, les Loys de Bochat, les Ballet, les Bridel et autres savantasses de même acabit, il n'a pu esquiver les soins que lui a prodigués Henri Jaccard dans son *Essai de toponymie*. Soins sans doute attentifs et suivis, mais qui portent à faux presque toujours, du fait de l'impréparation linguistique de cet auteur, qui s'est forcément traduite par des erreurs de diagnostic. Reconnaissons du reste que le vocabulaire toponymique valaisan est particulièrement difficile à prospector, à éclaircir et à illustrer : et nous aurons hélas à revenir sur ce point.

Que ce vocabulaire comporte un élément prélatin important, gaulois ou même dans certains cas prégaulois, c'est ce qui ne fait aucun doute : il y a longtemps qu'on a expliqué *Acaunum* par le gaulois¹, de même qu'*Octodurum* et tant d'autres. Sans que je veuille m'étendre sur ce point, ne serait-ce que parce qu'il représente un aspect positif, et non pas négatif, du lexique toponymique valaisan, je me bornerai à remarquer que les noms d'origine gauloise, ou si l'on veut helvète, jalonnent toute la haute vallée du

¹ H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, « Etymologie d'Agaunum, nom latin de Saint-Maurice en Valais », in *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XX (1869), pp. 188-190.

Rhône, avec, pour ne citer que ceux-ci, les noms de *Nendaz*, où j'ai pensé voir un *Nemeta*, forme féminine d'un celtique *nemeton*, latinisé en *nemetum*, et signifiant «bois sacré», d'où «endroit sacré, sanctuaire²»; celui encore de *Vétroz*, orthographié *Vertro* en 1170, *Vertroz* en 1178, que j'ai expliqué³ par un composé gaulois de *viros* «très» et *tragos* «rapide», qui s'est dit originellement du torrent qui traverse la localité; celui de *Vercorin*, qui me paraît devoir être rapproché du nom des *Vertamocori*⁴, suivi d'un suffixe tel que *-incos*; ceux d'*Anniviers* et de *Navizence*, remontant tous deux à une base *anavo*-⁵. Caractère gaulois des toponymes confirmé par celui des hydronymes, puisque sans parler du nom du *Rhône* qui sans doute est préceltique, nous avons – et j'en passe – un *Avançon* formé du thème *avant*- qui se retrouve dans *Aventicum*⁶; des *Morge* qui, quelle que soit leur origine⁷, sont identiques non seulement au *Mörel* haut-valaisan, mais aux *Morgins*, *Morges* du Bas-Valais et de Vaud, aux *Murg* de la Suisse allemande; la *Lizerne*, *Yserna* en 1314 et 1315, homonyme, comme l'a bien vu Jaccard⁸, de l'*Arnon* vaudois, *Ysernum* en 1177: ces deux hydronymes ayant sans doute conservé le nom d'une divinité tutélaire, *Isarnos*, qui aurait été la «déesse du fer»⁹.

² «Quelques toponymes lausannois d'origine celtique», in *Revue historique vaudoise*, 76^e année (1968), pp. 10–11.

³ «La christianisation du Valais à la lumière de quelques faits linguistiques», in *Vallesia*, vol. XVII (1962), p. 184.

⁴ A. HOLDER, *Altceltischer Sprachschatz*, vol. III, col. 243.

⁵ A. Holder, *op. cit.*, vol. I, col. 136.

⁶ Sur ce type hydronymique, voir E. MURET, «De quelques désinences de noms de lieu particulièrement fréquentes dans la Suisse romande et en Savoie», in *Romania*, t. XXXVII (1908), pp. 507–568.

⁷ J. POKORNY, «Zur keltischen Namenkunde und Etymologie», in *Vox Romanica*, vol. 10 (1969), p. 175.

⁸ H. JACCARD, *Essai de toponymie. Origine des noms de lieux habités et des lieux-dits de la Suisse romande (Mémoires et Documents p.p. la Société d'histoire de la Suisse romande, 2^e sér., t. VII)*, Lausanne, 1906, p. 235.

⁹ P. LEBEL, *Etude sur l'hydronymie de la France. Origines de quelques noms de sources et de rivières*, Dijon, 1933, § 43, p. 51. Notons en passant le nombre des hydronymes valaisans en *-inca*, comme *Navizenze*, *Ogenze*, *Printze*, *Salentze*: voir là-dessus E. Muret, art. cit., pp. 550–554. – Sur les antiquités néolithiques, des âges du bronze et du fer, retrouvées en Valais,

S'il est donc manifeste que le lexique toponymique et hydronymique valaisan possède une couche celtique, à laquelle se sont amalgamés quelques éléments plus anciens, comme le nom du *Rhône*, comme celui d'un radical *cala-*, qui se retrouve tant dans le *Challant* valdôtain que dans les *Galen* du Valais allemand¹⁰, il est patent aussi que l'influence latine ne lui a pas été inconnue: mais nous allons voir que cette influence ne paraît pas s'être manifestée de la même façon partout dans notre haute vallée du Rhône.

Etant donné que tant dans la région située au bord du Léman que dans la Savoie les noms des fundi gallo-romains étaient désignés par des dérivés en *-acum* (et plus rarement, et surtout plus sporadiquement, en *-anum*) de gentilices ou parfois de cognomina, et que dans cette zone linguistique cet *-acum* aboutit à *-î*, écrit d'habitude *-y* dans les formes officielles, lorsqu'il est précédé d'un palatale, ou bien à *-ay*, *-ey* par exemple quand cet *-acum* suit un son non palatal, Jaccard, opérant par analogie, n'hésite pas à voir des formations en *-iacum* dans la plupart des toponymes valaisans en *-y*, d'où qu'ils proviennent. Il n'admet qu'une exception: *Vouvry*, qu'il fait remonter au viel haut allemand *waura*, devenu *vauria*, *wuria* en bas latin, au sens de «champ en friche»¹¹: solution que, je pense, nous remplacerons avantageusement par la proposition consistant à voir dans notre *Vouvry*, comme dans les *Vouvray* français, un dérivé en *-etum* d'un celtique *vobero-*, «ruisseau plus ou moins caché»¹².

Il n'en reste pas moins qu'avec *Massongex* nous avons nettement un dérivé en *-acum* d'un gentilice gallo-romain, qui doit être non pas *Massonius* comme le voulait Jaccard¹³, non pas non plus *Maxi-*

voir M.-R. SAUTER, «Préhistoire du Valais. Des origines aux temps mérovingiens», in *Vallesia*, vol. V (1950), pp. 23-34, 35-42 et 43-50, avec cartes relatives, pp. 24, 36 et 64. Voir surtout G.-J. BOCKSBERGER, *Age du bronze en Valais et dans le Chablais vaudois*, thèse de Lausanne, Lausanne, 1964.

¹⁰ «Etudes toponomastiques valdôtaines», in *Augusta Praetoria*, III (1921), pp. 104-108.

¹¹ H. JACCARD, *op. cit.*, p. 521.

¹² A. VINCENT, *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937, pp. 104-105, § 251-256.

¹³ H. JACCARD, *op. cit.*, p. 264.

mius comme d'aucuns l'ont imaginé, mais **Maxuminius* pour **Maximinus*, ainsi que je l'ai suggéré naguère¹⁴. — Cette localité se trouve à mi-distance entre St-Maurice et Monthey: et il est intéressant de rencontrer, dans le Val d'Illiez qui débouche dans la plaine du Rhône à Monthey même, deux formations semblables, *Illiez* et *Champéry*. Jaccard, à propos de la première, dit qu'elle vient très probablement d'un nom d'homme, tel qu'*Illus*, nom porté par des hommes d'origine germanique, et qui pourrait être par conséquent la latinisation d'un anthroponyme germanique comme *Illa*, *Illi*¹⁵. Mais *Illius*, *Illia* sont mentionnés par Holder, de même qu'*Ilius*, *Ilia* apparaît dans le *CIL* III, 5071: et c'est d'un de ces noms que sans doute avec raison Kaspers tire les toponymes français *Illy* (Ardennes), *Illies* (Pas-de-Calais), ainsi que ceux d'*Illiat* (Ain), *Illat* (Ariège), *Illac* (Gironde)¹⁶. Quant à *Champéry*, c'est en vain que j'en ai cherché l'explication dans l'ouvrage de Jaccard: il l'a oublié. Mais rien ne s'oppose à ce qu'on le rapproche du nom de lieu *Campan* des Hautes-Pyrénées, lequel représente un dérivé en *-anum* d'un gentilice **Campanius*¹⁷, qui comme les *Campilius*, **Campirius*, **Campinius* serait un dérivé.

Plus au sud, à l'endroit où le Rhône, venant du nord-est, s'infléchit vers le nord-ouest, et où il reçoit les eaux de la Dranse, nous avons *Martigny*, antérieurement appelé *Octodurum*. Avec toute raison, Jaccard tire la nouvelle dénomination du gentilice *Martinus*. «Gentilice romain, rare, mais dont Jubainville cite quatre exemples dans les inscriptions¹⁸». N'empêche que, pour m'en tenir à la moitié nord de la Gaule, c'est ce *Martinus* qui est à la base des noms de lieux français *Martigny* (Indre-et-Loire), *Martigna* (Jura) et sans doute encore *Martagny* (Eure), qui apparaît en 1146 sous la forme *Martiniacum*. Et enfin, sûrement dans les *Martigny*

¹⁴ «Les origines du nom de Massongex», in *Vallesia*, vol. X (1955), pp. 59-64.

¹⁵ H. JACCARD, *op. cit.*, p. 211.

¹⁶ W. KASPERS, *Etymologische Untersuchungen über die mit -acum, -anum, -ascum und -uscum gebildeten nordfranzösischen Ortsnamen*, Halle a.S., 1918, p. 259.

¹⁷ W. KASPERS, *op. cit.*, p. 52.

¹⁸ H. JACCARD, *op. cit.*, p. 264.

de la Meuse et de la Nièvre¹⁹, tout cela sans compter les formes analogues recueillies par Holder²⁰.

Mais s'il est vrai que le *Martigny* valaisan a toute une parenté outre-Jura, et si son explication est des plus aisées, il n'en est pas de même des toponymes, sis entre Octodurum et Sedunum, que Jaccard enrôle dans les dérivés en *-acum*: je veux parler de *Fully*, de *Villy*, hameau de Riddes, de *Mézeriez* près de Salins et, plus à l'est encore, de *Chalais*, au sud de Sierre.

Le moins suspect de cette série est sans doute *Fully*, du fait qu'il est mentionné sous la graphie *Fuliacum* vers 1100, *Fullye* en 1200: mais il faut avouer que si Kasper rapproche de la base *Folliacum* un *Feuilly* de l'Indre, c'est avec quelque hésitation qu'il cite un anthroponyme *Fulius* à propos d'un **Fuliniacum* base de l'actuel *Fuligny* (Aube)²¹, si bien que je me demande s'il ne faudrait pas plutôt voir dans notre *Fully* une base, pour le moins indéterminée, qui se retrouverait peut-être dans des noms de montagnes tels que *Folliéran* ou *Folliu*, *Folliets* et autres²². – Il ne serait pas impossible non plus que *Mézeriez* puisse, comme le veut Jaccard, représenter un fundum *Miseriacum*, dérivé d'un gentilice romain *Miserius*²³: mais on ne peut exclure non plus un éventuel concurrent qui serait d'après Kaspers *Macerius*. Et il pourrait s'agir aussi, comme le note ce savant, d'un **maceretum* dérivé de *maceria* «ruine, murailles en ruine» par le suffixe collectif *-etum*: il est vrai que notre *Mézeriez* apparaît sous la graphie *Miserie* en 1221 et plus tard: à des dates trop récentes, il faut bien l'avouer, pour que la base *maceretum* n'ait pu, par des étapes *-ai- > -e-*, aboutir à *mi-*. Il est vrai toutefois que les toponymes postulant cette base et recueillis tant par Kaspers que par Vincent²⁴ sont tous du type *Maizeroy*, *Mazirot*, *Mézerey*, *Mezerais*. – Pour *Villy*, qui d'après Jaccard serait un dérivé de l'anthroponyme *Villius*²⁵, sa

¹⁹ W. KASPERS, *op. cit.*, p. 116.

²⁰ A. HOLDER, *op. cit.*, vol. II, col. 446 sqq.

²¹ W. KASPERS, *op. cit.*, p. 82.

²² H. JACCARD, *op. cit.*, p. 173.

²³ H. JACCARD, *op. cit.*, p. 273.

²⁴ W. KASPERS, *op. cit.*, p. 121 et A. VINCENT, *op. cit.*, p. 301, § 787.

²⁵ H. JACCARD, *op. cit.*, p. 517.

situation géographique même ne plaide guère en faveur de cette hypothèse; et quant à *Chalais*, orthographié aussi *Chaley*, le fundum *Cal(l)iacum* proposé par le même savant est en complet désaccord avec les graphies anciennes, telles que *Chalez* en 1219, *Chaler* en 1236.

Nous voyons donc que si les types en *-acum* paraissent bien avoir été connus de ce qui constitue aujourd'hui le Bas-Valais, ils sont plus que rares, et plus qu'hypothétiques, à partir du coude de Martigny. Sans doute Muret a-t-il pensé pouvoir expliquer comme étant des formations latines toute une série de toponymes valaisans dont voici le détail:

Barberine, «montagne» de la commune de Salvan, *Barberina* en 1294, dérivé du gentilice *Barbarius*: E. Muret, *De quelques désinences...*, p. 29;

Chandolin, village de la commune de Savièse; village du district de Sierre; lieu dit de la commune de St-Martin; fém. *Chandoline*, lieu dit de Sion et de Salins; dérivés du gentilice *Scandalus*, *Scandilius*; E. Muret, *art. cit.*, p. 32;

Chelin, hameau de la commune de Lens, d'un gentilice *Caelius*, ou *Cilius*, *Saenius*, *Silius*; E. Muret, *art. cit.*, p. 33;

Corin, hameau de la commune de Montana. *Corens* fin du XI^e siècle, du gentilice *Corius* ou *Curius*, E. Muret, *art. cit.*, p. 35;

Lentina(z), lieu dit des communes de Sion et de Savièse, *Lentina* en 1430, du cognomen *Lentinus*; E. Muret, *art. cit.*, p. 38;

Lousine ou *Luisine*, pâturage de la commune de Fully, du gentilice *Lausius*, ou *Lautius*, ou *Lusius*, ou du cognomen *Lucinus*; E. Muret, *art. cit.*, p. 38;

Momin, partie de la «montagne» de Louvie (Val de Bagnes), peut-être du gentilice *Mummius*, ou plus probablement de *mont* et d'une ancienne forme dialectale de *medianus*; E. Muret, *art. cit.*, p. 41;

Sensine, village de la commune de Conthey, *Sisinna*, XI^e siècle, *Sinsina*, 1227, etc.; du gentilice *Sescius*, ou *Siscius*, ou *Sentius*; E. Muret, *art. cit.*, p. 43;

Singline, «montagne» du Val d'Anniviers, commune d'Ayer; peut-être du gentilice *Cingonius*; E. Muret, *art. cit.*, p. 43;

Turin, ou *Thurin*, lieu dit de la commune de Salins, *Taurins*

XI^e siècle, *Torins*, vers 1350; partie de la «montagne» de Chaland d'Ayent; du gentilice *Taurius*, ou *Thorius*, *Torius*, *Turius*; E. Muret, *art. cit.*, p. 46²⁶.

La dizaine de toponymes valaisans qui précèdent figure au milieu d'une série assez longue de noms de lieux de la Suisse romande et de la Haute-Savoie dans lesquels Muret prétend – et en principe il a raison – montrer qu'il ne s'agit pas de formations germaniques en *-ing*, mais de noms «dans lesquels il... semble qu'on peut reconnaître avec plus ou moins de probabilité le suffixe *-inus* des cognomina, ou le suffixe *-anus*, toujours ou presque toujours joint au radical d'un gentilice en *-ius*». Et il termine en disant que «parmi les noms de lieu en *-in* tirés de noms de personnes, il est tout naturel d'en rencontrer qui soient postérieurs à l'invasion des barbares, et l'on peut même s'étonner de n'en découvrir qu'un si petit nombre. Mais il n'y a pas un seul ancien dans lequel on puisse reconnaître un exemplaire authentique de la formation germanique des noms de lieu en *-ingen*²⁷».

En ce qui concerne cette dernière observation, Muret avait sans nul doute pleinement raison. Toutefois, que dans tous les cas qui nous intéressent il s'agisse de noms désignant des habitats gallo-romains ou romains, voilà une proposition qui mérite d'être examinée de près. Dans cinq de ces cas, nous avons affaire à des pâturages ou à des «montagnes» haut perchées; dans les cinq ou six autres, à des hameaux haut perchés eux aussi; la seule exception étant constituée par *Sensine*, village sis sur territoire de Conthey. Sans doute les propositions de Muret relatives aux noms de personne latins qu'il croit avoir détectés dans la série qui nous préoccupe sont-elles d'autant plus acceptables phonétiquement que plus d'une fois il nous offre toute une série de solutions possibles: mais ce dont je voudrais avoir l'explication, c'est que ces dix noms apparaissent précisément dans cette partie du Valais qui ne connaît pas de noms en *-acum* ne laissant aucune place au doute, tandis que celle qui a usé de ce dernier type de formation, c'est-

²⁶ Sur les traces archéologiques laissées par les Romains en Valais, voir M.-R. SAUTER, *art. cit.*, pp. 51–59 (carte à la p. 59).

²⁷ E. MURET, *art. cit.*, pp. 27–29.

à-dire la région qui s'étend du bout occidental du Léman jusqu'à Martigny, ou disons, pour faire bon poids, jusqu'à Fully, n'a pas trace de ces toponymes en *-inus*, *-ina* ou *-ianus*. Nous restons donc sous l'impression que, si techniquement parfaites que soient les solutions étymologiques proposées par Muret, elles n'en ont pas moins un caractère artificiel. Certes, la difficulté consiste à leur opposer des hypothèses plus solides. Ne serait-il pas impossible, par exemple, de rapprocher *Barberine* des noms de *Barboleusaz*, pâturages au-dessus de Gryon, alpage au-dessus d'Ollon, et d'expliquer ces toponymes autrement que par un dérivé d'un gentilice *Barbarius*? Quant au nom des *Chandolin*, *Chandoline*, j'ai proposé d'y voir, non point certes un dérivé en *-inus* du gentilice *Scandilius*, mais un diminutif au moyen des deux suffixes *-olu* + *-inus*, d'un *scand-* dérivé de *scamnum* «terrasse», tout comme *columna* est devenu *kolonda*: ce qui me paraît d'autant moins impossible que la situation géographique de ces endroits se prête à merveille à une telle solution²⁸, alors que l'on ne voit pas très bien la raison de cette multiplication des endroits habités et baptisés par des Latins appartenant à la gens *Scandilia*.

Tout bien pesé, par conséquent, il paraît que, sauf dans la partie ouest du canton du Valais, où les formations toponymiques en *-acum* sont dûment attestées, l'apport gallo-romain à la toponomastique valaisanne est pratiquement inexistant. Il va sans dire que cela ne signifie pas que des localités comme *Sedunum* n'aient pu avoir leur contingent de latinophones: mais il appert que l'ensemble économique constitué par la haute vallée du Rhône n'a pas eu l'heure d'inciter des Gallo-romains à s'y installer comme agriculteurs. C'est que le fond de la vallée, du fait des déprédations constantes exercées par le Rhône et ses affluents, ne se prêtait nullement à la culture des céréales. On ne pouvait donc utiliser que les côtes tant septentrionales que méridionales: mais ces côtes, il fallait les disputer aux forêts, aux rochers. Elles étaient sans doute aptes à l'élevage du bétail, au régime pastoral: toutes occupations peu recherchées par le colon romain ou gallo-romain, qui préférait donner ses soins à des terres plus riches et plus faciles à travailler.

²⁸ «Un phénomène complexe de phonétique romane: le développement *-mn->-nd-*», in *Revista portuguesa de filologia*, vol. XI (1961), pp. 275-304.

Il nous reste maintenant un dernier point à traiter: le Valais a-t-il connu les invasions germaniques, et celle en particulier des Burgondes²⁹? Sur ce point, Muret a exprimé des idées qu'en principe, je ne puis accepter. «Parmi les noms de lieu en *-ens* du Valais, qui se laissent compter sur les doigts – a-t-il écrit –, il n'y en a pas un seul, ancien ou moderne, dont l'étymologie germanique soit assurée et que l'on ne puisse dériver d'éléments indigènes, par des procédés familiers au latin et aux langues romanes³⁰.» Si je suis jusque là entièrement d'accord avec lui, je ne puis par contre le suivre quand il propose d'expliquer *Lens*, *Mollens* et *Vercorin* par d'anciens gentilices, *Hérens* pouvant très bien s'expliquer à son avis par un *Aeronius*. Sans que je veuille ici encore m'aventurer dans un domaine dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est traître et dangereux, je me contenterai d'observer que Muret lui-même admet que le nom de *Chalens* ou *Chalin*, «montagne» de la commune de Val d'Illiez, «se prête à des interprétations fort diverses», qu'il est permis de le rapprocher du nom d'autres «montagnes», celui de *Challant* ou *Chaland*, dans les communes de Bourg-St-Pierre, Arbaz et Ayent, ces noms pouvant être, plutôt que des fundi *Calenī*, *Canenī* ou *Calediani*, des variantes masculines de *chalanche* et de *Calanca*, que plus tard je devais rattacher au radical *cal-*³¹ dont j'ai parlé plus haut. Quant à *Vercorin*, je viens d'en parler aussi: et j'aurais pu ajouter que l'on retrouve le même radical dans le nom du *Vercors*.

Mais si le Valais n'a pas connu de dérivés burgondes en *-ingos*, comme il y en a tant dans les cantons de Vaud et de Fribourg, et aussi en Franche-Comté et jusqu'en Savoie, il n'en faut pas moins laisser une place à ces toponymes en *-igen* ou *-ingen* qui se sont introduits dans la toute haute vallée du Rhône lors de l'ultime invasion que celle-ci a connue, et qui a été le fait des Alamans venus de l'Oberland bernois: je veux parler de noms de

²⁹ Sur les traces laissées par les Burgondes dans l'archéologie valaisanne, voir M.-R. SAUTER, art. cit., pp. 60–65, et le même, «L'archéologie burgonde en Valais, Tombes à mobilier trouvées à Guttet-Feschel», in *Vallesia*, vol. I (1946), pp. 13–20.

³⁰ E. MURET, art. cit., p. 558.

³¹ «*Etudes toponymiques...*», in *Augusta Praetoria*, III (1921), pp. 104–108.

lieux tels que *Reckingen, Gluringen, Ritzingen, Blützingen*. A cette invasion, il est difficile de fixer une date précise: le dernier auteur qui s'en soit occupé, M. Zimmermann³², a écrit que «die etappenweise verlaufende Siedlerbewegung der Alemannen mag das Wallis über Grimsel und Gemmi im Verlauf des 8.–9. Jahrhunderts erreicht haben». C'est l'opinion aussi du *Dictionnaire historique*, qui estime que «la colonisation allemande du Haut-Valais remonte au plus tard au IX^e siècle, ou peut-être même beaucoup plus tôt³³», et celle encore de Jud qui, s'il ne s'est pas exprimé de façon précise sur ce point, semble avoir concrétisé ses idées dans une carte où figure une zone hachurée, s'étendant du Haut-Valais jusqu'à la région de Coire et même jusqu'au Liechtenstein et au Vorarlberg méridional, zone qui représenterait «die annähernde Ausdehnung des an das Deutsche verlorenen Gebietes der Romania Helvetica, seit dem 8. bis 9. Jahrhundert³⁴». Le fait est en tout cas, comme on l'a reconnu plus d'une fois, Bachmann³⁵ d'abord et ensuite J.-U. Hubschmid³⁶, que le suffixe *-ingos* est encore productif dans les parlers alémaniques de l'Oberland bernois, d'où il s'est étendu jusqu'à Gressonney dans la Vallée d'Aoste: régions où il sert à former des dérivés toponymiques de noms de famille, des noms de propriétés alpestres en particulier.

Si donc nous voulons résumer en deux lignes les résultats de notre brève enquête sur les couches de la toponymie valaisanne, nous dirons que la région a été très fortement celtisée, le gaulois ayant pu du reste s'agréger certains éléments antérieurs; que par

³² J. ZIMMERMANN, *Die Orts- und Flurnamen des Vispertales im Wallis*, thèse de Zurich, Zürich, 1968, p. 148.

³³ *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, t. V, p. 270.

³⁴ J. JUD, «Zur Geschichte der romanischen Reliktwörter in den Alpenmundarten der deutschen Schweiz», in *Vox Romanica*, vol. 8 (1945/46), où la dite carte fait suite à la page 108.

³⁵ A. BACHMANN, «Eine alte schweizerdeutsche Patronymikalbildung», in *Festgabe Ad. Kägi*, Frauenfeld, 1919, pp. 218–240.

³⁶ J.-U. HUBSCHMIED, «Über Ortsnamen des Amtes Burgdorf und der Gemeinden Bätterkinden und Utzensdorf», in *Heimatbuch Burgdorf*, III, 1938, p. 766; le même, «Über Ortsnamen des Amtes Frutigen», s. 1., 1940, p. 29; le même, «Über Ortsnamen des Amtes Thun», in *Das Amt Thun*, vol. I, Thun, 1944, p. 190.

contre, sauf dans la zone comprise entre le Léman et Martigny, l'influence toponymique romaine a été pratiquement nulle, et qu'enfin l'influence burgonde a été nulle elle aussi. Je croirais volontiers, par conséquent, que le Valais a continué à parler gaulois pendant assez longtemps, plus longtemps que ce n'a été le cas dans la région lémanique, et que ce n'est que petit à petit que la langue romane s'est introduite à l'est de Martigny : romanisation qui s'est faite en remontant la vallée du Rhône, et non pas par le col du Mont Joux.

Cela dit, il est intéressant de confronter ces observations avec celles que suggère la Vallée d'Aoste. Non point certes que les deux éléments de cette comparaison soient rigoureusement semblables, au contraire. Car la Vallée d'Aoste est sensiblement plus courte que le Valais ; elle s'ouvre ensuite sur l'est tandis que ce dernier débouche sur l'ouest ; elle est enfin plus riante, plus humaine, plus riche en terres facilement cultivables que le Valais : je me souviendrai toujours de l'impression que me fit la Vallée d'Aoste, morceau d'émeraude verte entre de magnifiques montagnes, lorsque pour la première fois, je l'abordai, venant du Valais maigre et brûlé du soleil, par cette toute vieille route de civilisation qui conduit de Martigny à Aoste par le Grand-St-Bernard.

Certes, l'élément gaulois n'y est pas inconnu, de *Morgex* à *Bard*, en passant par le *Val Savaranche* et la vallée de *Challant* ; mais même s'il faut faire le compte avec tant de toponymes d'origine incertaine, comme *Verrès*, *Arnaz*, *Cogne*, *Allain*, *Oyace*, *Torgnon*, *Sarre*, on a le sentiment très net que le nombre des noms de lieux d'origine latine, noms de lieux désignant le plus souvent des localités d'une certaine importance, et non plus des « montagnes » et des alpages comme le voulait Muret pour le Valais, l'emporte, et de beaucoup, sur celui des noms d'origine celtique, ou préceltique : c'est par dizaines qu'aux alentours d'Aoste en particulier se pressent ces dérivés en *-anum* de noms de vieux *praedia*, tels que *Corleans*, *Gressan*, *Septumian*, dérivés que l'on retrouve jusque dans un *Gimillian* qui niche à 1797 m d'altitude, au-dessus de *Cogne*³⁷. Dérivés en *-an*

³⁷ Voir mes « Etudes toponomastiques valdôtaines », in *Augusta Praetoria*, 3^e année (1921), p. 158 sqq. et aussi 8^e année (1926), pp. 10-22.

auxquels je n'éprouve aucune hésitation à joindre, comme preuve de la latinité de la vallée, ces toponymes en *-od* qui doit représenter un ancien *-uscus*, ne serait-ce qu'à cause de la présence de formes telles que *Champagnod*, *Grensod*, *Charvensod*.

Quant à l'élément burgonde, son compte est vite établi. S'il est presque impossible de refaire l'histoire de la Vallée d'Aoste à l'époque des Burgondes³⁸, il est facile au linguiste de constater que la toponymie valdôtaine ne doit absolument rien à cette peuplade germanique, si bien que j'abonde résolument dans le sens de M. Rosellini, quand il écrit que «si la vallée d'Aoste ne connaît pas de formations toponymiques en *-ingos* c'est probablement à cause du fait qu'elle n'a pas été considérée comme une terre de colonisation et pour la raison aussi de son intense romanisation³⁹». Et je lui donne raison encore lorsqu'il cite un passage de l'ouvrage de M. Janin sur la Vallée d'Aoste, où cet auteur ne craint pas d'affirmer que «les Burgondes, à coup sûr, ne méritent pas la place qu'on leur a faite, et leur influence sur le peuplement du Val d'Aoste est en tout cas bien inférieure à celle des Romains⁴⁰».

En résumé, la Vallée d'Aoste paraît avoir connu, mais à un degré moindre que le Valais, un peuplement effectué par les Gaulois. Ce qui par contre distingue nettement les deux régions, c'est que la Vallée d'Aoste a été très fortement romanisée, alors que cette même force ne paraît avoir agi que très partiellement sur la partie ouest du Valais. Mais le fait négatif qui les rapproche est leur allergie à toute influence burgonde sur leur vocabulaire toponymique. Il est clair que les divergences observées proviennent de la différence qui existe dans l'orientation des deux vallées : la romanisation du Bas-Valais ne pouvait être qu'une galloromanisation venue d'outre-Jura, par l'intermédiaire de Genava, de Lousonna : de là l'usage exclusif, et rare au surplus, du suffixe *-acum*. Celle de la Vallée

³⁸ Voir là-dessus A. ROSELLINI, *Essai sur la francisation de la Vallée d'Aoste des origines au XVI^e siècle*, et spécialement le chapitre intitulé «La Vallée d'Aoste et le royaume de Bourgogne» (*Studi mediolatini e volgari*, vol. XVIII [1970]), pp. 139-148.

³⁹ A. ROSELLINI, *art. cit.*, p. 147.

⁴⁰ B. JANIN, *Une région alpine originale. La val d'Aoste, tradition et renouveau*, Grenoble, 1968, p. 124.

d'Aoste au contraire, s'est effectuée forcément par le sud-est, et s'est extériorisée par l'emploi de toponymes en *-anum*. Quant au manque total d'éléments burgondes dans la toponymie des deux vallées, il s'explique par le fait, que j'ai souligné ailleurs⁴¹, que les établissements burgondes tant en Suisse romande qu'en Franche-Comté étaient dus au sens même de la présence burgonde dans cette partie de l'Imperium: ils s'installaient, comme dans des sortes de kibboutz, le long des routes d'invasions, c'est-à-dire en particulier le long des vallées du Doubs en France, de la Broye, de la Sarine et de la Glâne chez nous, par où pouvaient pénétrer les Alamans: contre ces derniers, les Burgondes étaient les défenseurs de la romanité. Et ce rôle politique et militaire se trouvait correspondre fort bien à des avantages économiques, consistant dans le fait qu'ils s'implantaient dans les grasses terres de la Broye et du Gros-de-Vaud. Quelle qu'ait pu être l'appartenance politique du Valais et de la Vallée d'Aoste, ces deux régions se protégeaient contre les invasions alémaniques par les montagnes dont elles étaient entourées: or les Burgondes ont été en principe des paysans-soldats, et non des pâtres.

⁴¹ «Du vieux et du nouveau concernant les noms de lieux d'origine longobarde en *-ingos* de la Suisse romande», in *Revue suisse d'histoire*, t. 16 (1966), pp. 371-72.